

Montlhéry

CANTON DE MONTLHÉRY

■ Tour d'horizon des actions pour limiter le trafic des poids lourds sur la RN20 LA VILLE-DU-BOIS/LINAS/MONTLHÉRY

Un axe routier dangereux

Vendredi 4 mai, 8h15. Un poids lourd décide, à hauteur de Montlhéry, de faire demi-tour et de monter sur le terre-plein central pour rebrousser chemin. Automobilistes et deux-roues dans les deux sens de la circulation ont dû même s'arrêter pour que ce dernier puisse exécuter ses manœuvres. A l'endroit même où dans la nuit du 18 avril dernier un camion avait fini sa course dans le passage souterrain réservé aux piétons, détruisant par la même occasion un pylône sur son passage. Il n'y a pas eu de victime cette nuit-là, fort heureusement.

Une problématique qui dure depuis 30 ans

La nationale 20 enregistre un trafic journalier de plus de 80 000 véhicules. Normalement interdits sur ce tronçon, les camions de plus de 3,5 tonnes sont de plus en plus nombreux. L'incendie du camion-citerne transportant des matières dangereuses au mois de décembre dernier avait paralysé la circulation dans les deux sens et nécessité l'évacuation de tout un quartier de Linas. « Deux panneaux de signalisation indiquent clairement avant l'entrée de Linas l'interdiction à ces



Les transporteurs n'hésitent pas à franchir le terre-plein central en pleine journée, comme ici le vendredi 4 mai.

camions de transiter sur cette partie de la nationale 20 mais ils passent outre », explique François Pelletant, maire de Linas. Afin de les décourager à emprunter cet axe engorgé et devenu dangereux, le maire a décidé de prendre des mesures : « Nous allons dès la fin du mois de mai mettre en application un système de verbalisation à la volée. Deux véhicules seront équipés d'un dispositif vidéo et étudieront le trafic à l'entrée et à la sortie de la ville. L'enregistrement constituera un élément de preuve. Nous fixerons un panneau de signalisation pour alerter les conducteurs de ces poids lourds », ajoute l'édile, comptant

sur cette mesure dissuasive pour encourager les transporteurs à rester sur l'autoroute. Plus chère, certes, mais plus courte et plus rapide pourtant. Pour Jean-Claude Lagron, président de l'association A10 gratuite : « La problématique reste entière, aucune mesure concrète n'a été prise. Nous espérons bien qu'avec le changement de gouvernement des actions seront prises pour modifier les conditions d'accès vers la gratuité de l'A10 ». La RN20 pose aussi des problèmes environnementaux, comme l'explique Thierry Monod, médecin et président du comité Nationale 20 : « Selon le bilan d'Airparif, Montl-

héry dépasse toutes les normes autorisées et est plus pollué qu'une zone en petite couronne. Il faut aussi se rendre compte du bruit qu'occasionnent ces camions de 19h à 5h du matin. Pourtant, à cette heure, il n'y a pas de livraisons ! Nous demandons simplement l'application stricte de la loi. Beaucoup d'enfants vivent à proximité de cet axe, sans compter les écoliers ». Pour Claude Pons, maire de Montlhéry, « Il faut travailler tous ensemble. J'ai décidé de prendre un arrêté de circulation limitant la vitesse à 50 km/h dans les deux sens à Montlhéry. Au lieu de faire la chasse aux automobilistes, il faudrait faire la chasse aux camions et arrêter l'urbanisation de la RN20. On aménage à outrance alors que la sécurité de cet axe n'est pas assurée et que l'on met en danger la population. On se mobilisera, nous ferons des blocages de la RN20 s'il le faut. Je suis déterminé pour arriver à la phase d'une requalification d'une grande ampleur ». Il reste à l'Etat et au Conseil général d'agir eux aussi pour prendre de véritables mesures afin d'interdire le trafic des poids lourds en transit et de limiter les nombreuses pollutions.

■ **Baya Kanane**